

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2026-05-32****COMITE SYNDICAL DU 12 MAI 2026****ELECTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES A CARACTERE PERMANENT (CAO)**

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à 18h45, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle des fêtes de Massugas, sous la présidence de MICHEL Fabrice, Président.

Date de la convocation : 5 mai 2026

Délégués en exercice : 39 Délégués présents à l'ouverture de la séance : 35 Pouvoirs : 3

Agents USTOM présents :

Hunald BERNIS, Directeur Général des Services, Muriel ALBOUY, Directrice Administrative et Financière, Adjointe au DGS.

Société Votebox : Jean-Philippe CARPENTIER, Intervenant

Secrétaire de séance : Marie-Claude LAVIGNAC

Le quorum est atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Présents :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : Mme DELLIS Aurore, DUDON Bernard, LAVIGNAC Marie-Claude (pouvoir de LEOCATA-BLACK Marlène), POCINO Robert, ESCALIER Fernand / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais :** GUIMBERTEAU Yannick, LE GOUZOUGUEC Yannick, MICHEL Fabrice / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers :** BRIS Daniel, JOVIN Denis, MALAMBIC Benjamin, MIQUEU Christophe, MOTHEs Christophe / **Communauté de communes de Montaigne Montravel :** BILLOT Geoffroy, BOUTY Gilbert, CHAUMARD Jean-Pierre, DELBANCUT Eric / **Communauté de communes du Pays Foyen :** BAIA Patrick, CHASSAGNE Philippe, FESTAL Patrick, HOUNIEU Jean-Philippe, MERY Aurore, PILLON Isabelle, RIBEYREIX CLAYTON Jennifer, CONORD Diana, NORMAND Mathieu (pas de droit de vote en son nom propre, droit de vote au nom du pouvoir reçu de PLAT Tristan) / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde :** BERRY Bertrand, BOUTIN Stéphane, GAVOILLE Eric, LABARBE Anne-Marie, LAMARCHE Alexandre, MARTY Bruno, MERCIER Sébastien, RICAUD Fabrice, SUADEAU Damien.

Absents ayant donné pouvoir :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : LEOCATA-BLACK Marlène (donné pouvoir à Mme LAVIGNAC Marie-Claude) / **Communauté de communes du Pays Foyen :** PLAT TRISTAN (donné pouvoir à M. NORMAND Mathieu) / **Communauté de communes du Montaigne Montravel :** BOIDE Thierry (donné pouvoir à M. BOUTY Gilbert).

Absent excusé :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : QUEBEC Christophe.

Absent non excusé :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BREILLAT Jacques

Délégués présents n'ayant pas droit de vote :

Communauté de communes du Pays Foyen : NORMAND Mathieu (pas de droit de vote en son nom propre, droit de vote au nom du pouvoir reçu de PLAT Tristan).

Communauté de communes du Grand ST Emilionnais : AMOREAU Pascal / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers :** Mme CASTENET Isabelle / **Communauté de communes du Pays Foyen :** DESROZIER Marie-Hélène, HOSPITAL Patrick / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde :** DERC Pascal



ELECTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES A CARACTERE PERMANENT (CAO)

Le Comité Syndical du Castillonnais et du Réolais, sur rapport de Monsieur le Président,

Vu l'article L 1411-5 II du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que la Commission d'Appel d'Offres doit comporter, en plus du Président de droit, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du Comité Syndical

Considérant que :

Il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Après l'appel à candidature des délégués,

Le Président propose la liste suivante :

- **Titulaires** : M. CHASSAGNE Philippe, M. GUIMBERTEAU Yannick, Mme LAVIGNAC Marie-Claude, M. MARTY Bruno, M. MERCIER Bastien
- **Suppléants** : M. BAIA Patrick, M. CHAUMARD Jean-Pierre, M. FESTAL Patrick, RIBEYREIX CLAYTON Jennifer, M. SUADEAU Damien.

Il consulte l'assemblée sur l'existence éventuelle d'une liste. Aucune autre liste ne s'est présentée.

Il soumet à l'assemblée la possibilité de voter à main levée, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **ACCEPTE**, la composition de la Commission d'Appel d'Offres :

- Titulaires : M. CHASSAGNE Philippe, M. GUIMBERTEAU Yannick, Mme LAVIGNAC Marie-Claude, M. MARTY Bruno, M. MERCIER Bastien
- Suppléants : M. BAIA Patrick, M. CHAUMARD Jean-Pierre, M. FESTAL Patrick, RIBEYREIX CLAYTON Jennifer, M. SUADEAU Damien.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Marie-Claude LAVIGNAC

Le Président

Fabrice MICHEL

Certifiée exécutoire par réception

Sous-Préfecture le :

Par publication ou notification le :